

Conseil municipal
7ème délibération : 07/09/2015

L'an deux mil quinze, le sept septembre, le Conseil municipal de la commune de Trésilley s'est réuni après convocation légale, sous la présidence de M. Emmanuel FLEUROT, Maire, pour une session ordinaire.

Présents : Mmes Céline Millon, Guiseppa Paci, Magali Hilaire-Gindro, Sandrine Géloso, MM. Jean-Pierre Fournier, Olivier Maurand, Ludovic Boullault, Olivier Noir, Jérôme Moczala, Emmanuel Fleurot.

Absent: M. Sébastien Dumont

Secrétaire : Madame Magali Hilaire-Gindro

Ordre du jour :

- **Demande permis de construire :**

Le Conseil Municipal valide une demande de permis de construire pour la construction d'un bâtiment agricole pour 100 brebis allaitantes pour couvrir des locaux de transformation du lait pour Monsieur POLIO Romain.

- **Agence Départementale :**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adhérer à l'Agence Départementale d'Ingénierie 70 pour l'instruction des actes d'urbanisme.

- **Taxe d'aménagement :**

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de passer la taxe d'aménagement à 4 %, applicable au 1^{er} Janvier 2016.

- **ONF Vente Bois An. 2015**

Estimé à 18 700 € pour 680 m³.

Le Conseil Municipal décide par 9 voix pour et 1 contre de mettre l'estimation à 19 000 €.

Assiette de coupes : à délibérer au prochain Conseil municipal.

- **Présentation et approbation :**

Chantier assainissement lot 1 et lot 2

- Lot 1 : CLIMENT délai 5 mois estimé à 688 000 €, chiffré 429 122.50 €

Note 88/100, dos. tech 29/40, prix 50/50

- Lot 2 : ORPEO délai 4 mois estimé 318 687 €, chiffré 205 775.34 €

Note 10/10, dos. Tech 31/40, prix 50/50

- **Emprunt :**

Délibération au prochain Conseil Municipal.

- **Changement régime TVA pour assainissement :**

A délibérer au prochain Conseil Municipal.

- **Indemnité de recensement :**

Suite au recensement du mois de janvier effectué par madame BORNET Agnès, le Conseil Municipal décide de lui verser l'intégralité de son indemnité soit la somme brut de 466 €.

- **Développement des activités périscolaires**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à reverser le fonds de soutien au développement des activités périscolaires au bénéfice de la CCPR (lié aux nouveaux rythmes scolaires) pour l'école de TRESILLEY.

- **Signalisation :**

- Céder le passage sur Route départementale : adopté à l'unanimité

- Déplacement panneau zone 30, rue des Fontenis au niveau de chez FERRAND.

- Panneau cimetière

- **Eglise :**

Consultation par M. KOLLY.

- **Site Internet :**

Forfait annuel de 70 € par an paiement par mandat administratif, voté par 8 voix pour et 2 abstentions.

Droit à l'image des élus : adopté à l'unanimité

- **Questions diverses**

Réunion du SIED le 12/09/2015, avec MM. MAURAND O et BOULLAULT L.
Offre photocopieur/scanner/laser à l'étude.

Le Maire,